



N° 11F0019MIF au catalogue — N° 283

ISSN : 1205-9161

ISBN : 0-662-72027-X

Document de recherche

Direction des études analytiques documents de recherche

Est-ce que les universités profitent à la population locale de jeunes? Résultats provenant de la fréquentation des universités et des collèges, et des gains des diplômés suivant la création d'une nouvelle université

par Marc Frenette

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail
24-I, Immeuble R.-H.-Coats, 100, promenade du Pré Tunney, Ottawa K1A 0T6

Téléphone: 1 800 263-1136



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Est-ce que les universités profitent à la population locale de jeunes? Résultats provenant de la fréquentation des universités et des collèges, et des gains des diplômés suivant la création d'une nouvelle université

par Marc Frenette

**11F0019 N° 283
ISSN : 1205-9161
ISBN : 0-662-72027-X**

Statistique Canada
Analyse des entreprises et du marché du travail
24-I, Immeuble R.-H.-Coats, 100, promenade du Pré Tunney, Ottawa K1A 0T6

Comment obtenir d'autres renseignements :
Service national de renseignements : 1-800-263-1136
Renseignements par courriel : infostats@statcan.ca

Janvier 2007

L'auteur remercie Winnie Chan, Darren Lauzon, René Morissette, Garnett Picot et Bill Warburton pour leurs commentaires utiles. Toutes les erreurs qui subsistent sont imputables à l'auteur.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2007

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication peut être reproduit en tout ou en partie, par quelque moyen que ce soit, sans autre autorisation de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

This publication is available in English (Catalogue no. 11F0019MIE, no. 283).

Note de reconnaissance :

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Table des matières

| | |
|---|----|
| Sommaire exécutif..... | 5 |
| 1. Introduction..... | 6 |
| 2. Éloignement de l'école et inscription aux études postsecondaires : ce que nous savons..... | 8 |
| 3. Méthodologie..... | 10 |
| 4. Distance par rapport à l'université la plus proche et réussite scolaire..... | 15 |
| 5. Bref historique des nouvelles universités au Canada, 1981 à 2001..... | 17 |
| 6. Résultats..... | 19 |
| 7. Conclusion..... | 29 |
| Bibliographie..... | 31 |

Résumé

Dans la présente étude, j'explore le rapport entre la présence d'une université locale et l'inscription à l'université et au collège, et les gains des diplômés parmi la population locale de jeunes. Les conclusions sont tirées des données du recensement, ainsi que de données sur la création de nouveaux établissements décernant des grades universitaires au Canada. Les étudiants qui n'ont pas accès à une université locale sont beaucoup moins susceptibles de poursuivre des études universitaires que les étudiants qui ont grandi à proximité d'une université, probablement en raison des coûts supplémentaires liés au déménagement dans une autre ville, par opposition aux différences dans les autres facteurs (p. ex., le revenu familial, le niveau d'études des parents, la réussite scolaire). Toutefois, lorsqu'une option s'offre à ces étudiants dans leur localité, leur probabilité de s'inscrire augmente de façon substantielle. De façon plus particulière, la création d'un établissement local décernant des grades universitaires est liée à une augmentation de 28,1 % de l'inscription à l'université de la population locale de jeunes, et des hausses importantes sont enregistrées dans chaque ville touchée. Toutefois, l'augmentation du taux d'inscription à l'université se fait aux dépens de l'inscription au collège dans la plupart des villes. Par ailleurs, ce ne sont pas toutes les personnes qui profitent également de la création d'une nouvelle université. En particulier, les étudiants provenant de familles à faible revenu voient les augmentations les plus marquées de leur taux d'inscription à l'université, ce qui correspond à la notion selon laquelle la distance pose un obstacle financier. Par ailleurs, les populations locales de jeunes Autochtones ne présentent qu'une hausse légère de leur taux d'inscription à l'université lorsqu'une option leur est offerte au niveau local. Finalement, la présence d'une université locale est associée à une augmentation de 9,5 % des gains des femmes ayant récemment reçu un diplôme d'études postsecondaires; cependant, cette présence n'est pas associée à un changement relatif aux gains de leurs homologues masculins.

Mots clés : inscription à l'université, éloignement de l'école, infrastructure universitaire.

Sommaire exécutif

Des recherches antérieures indiquent que l'éloignement de l'école constitue un obstacle à l'accès à l'université. Les étudiants de familles à faible revenu sont particulièrement sensibles à un éloignement accru, probablement en raison des coûts supplémentaires associés à la nécessité de déménager pour fréquenter l'université. Une des façons de combler le fossé de la distance est d'offrir des programmes universitaires en régions éloignées, en construisant une nouvelle université ou en proposant un large éventail de programmes universitaires dans un collège existant.

Le but de la présente étude est d'évaluer les répercussions de ces nouvelles universités sur la participation aux études postsecondaires et sur les gains des diplômés parmi la population locale de jeunes. L'étude utilise les données des recensements de 1981 à 2001 pour examiner les jeunes de 20 à 24 ans qui, cinq ans plus tôt, habitaient dans une ville avec ou sans université.

L'étude révèle que la création d'un établissement local décernant des grades universitaires est liée à une augmentation de 28,1 % de la fréquentation universitaire parmi la population locale de jeunes. Des hausses importantes ont été observées dans chaque ville visée par l'étude. Les étudiants de familles à faible revenu ont enregistré la plus forte progression de participation aux études universitaires, probablement parce que poursuivre de telles études devenait plus abordable par suite de la création d'un établissement local. La participation aux études universitaires parmi la population locale de jeunes Autochtones, par contre, était la même qu'une université existe localement ou non.

L'augmentation de la fréquentation universitaire qui a été constatée au sein de la population générale de jeunes s'est produite aux dépens de la fréquentation des collèges. Dans l'ensemble, la participation totale aux études postsecondaires n'a enregistré qu'une hausse modérée à la suite de la création de ces nouvelles universités. Néanmoins, les gains annuels des diplômés du niveau postsecondaire qui ont grandi dans la région ont augmenté à la suite de la création des nouvelles universités, mais seulement dans le cas des femmes. Plus précisément, la présence d'une université locale est associée à une augmentation de 9,5 % des gains des femmes ayant récemment reçu un diplôme d'études postsecondaires. Dans le cas des hommes ayant récemment reçu un diplôme d'études postsecondaires, les gains étaient semblables, qu'une université existe localement ou non.

1. Introduction

“If you build it, he will come.”

La Voix Mystère dans *Field of Dreams* (Universal City Studios, 1989)

L'accès à la formation universitaire est important pour de multiples raisons, dont la capacité de concurrencer dans une économie axée sur le savoir n'est pas la moindre. De plus, cet accès favorise l'équité des avantages économiques. L'augmentation des frais de scolarité des études de premier cycle a accru les inquiétudes que certains étudiants qualifiés ne puissent avoir la possibilité de poursuivre des études supérieures. La recherche sur l'accès à l'université a tendance à se concentrer sur les étudiants provenant de milieux défavorisés (Corak et coll., 2003; Coelli, 2005; Drolet, 2005; et Frenette, 2005). Il est intéressant de constater que Frenette (2005) a déterminé que les étudiants qui proviennent de familles du quartile inférieur de la répartition du revenu sont tout aussi susceptibles de poursuivre des études universitaires que les étudiants de l'avant-dernier quartile inférieur. Par ailleurs, selon la même étude, les étudiants canadiens ont un accès beaucoup plus équitable à l'université que les étudiants américains, pour l'ensemble de la répartition du revenu.

Parmi les autres formes de contraintes financières figure l'éloignement géographique de l'école : les étudiants qui vivent loin d'une université doivent quitter leur foyer pour la fréquenter, ce qui peut être assez coûteux. Selon des estimations récentes de Barr-Telford et coll. (2003), le coût additionnel que représente la fréquentation de l'université loin du foyer est de 5 400 \$ par année¹, ce qui est supérieur aux coûts liés aux frais de scolarité, aux autres frais d'études, aux manuels et aux fournitures (environ 3 700 \$ par année). Compte tenu de ces chiffres, il n'est pas surprenant que les étudiants qui ont grandi dans une région qui n'est pas située à distance de navettage d'une université soient beaucoup moins susceptibles de fréquenter un tel établissement peu après avoir terminé leurs études secondaires (Andres et Looker, 2001; Frenette, 2004 et 2006).

Une question importante subsiste dans les ouvrages spécialisés sur l'éloignement de l'école : « Comment les décideurs peuvent-ils combler le fossé de la distance? » Deux options s'offrent : compenser les coûts additionnels que doivent engager les étudiants pour fréquenter l'université (par l'entremise de prêts ou de bourses), ou augmenter la capacité dans les régions éloignées. Autrement dit, devons-nous aider les étudiants à se rapprocher de l'école ou rapprocher l'école des étudiants? Dans une perspective stratégique, il est très important de faire une distinction entre ces deux aspects, étant donné que chacun comporte des répercussions très différentes en ce qui a trait à la prospérité économique au niveau régional. Si les étudiants sont incités à quitter leur ville natale pour poursuivre des études universitaires dans un grand centre grâce à une aide financière, il n'y a pas de garantie qu'ils reviendront travailler dans leur localité : les réseaux sociaux et professionnels créés à l'université peuvent rendre le retour difficile. L'élargissement

1. Cela comprend le coût des aliments, du logement, des services publics et les autres dépenses non liées aux études. Évidemment, certaines de ces dépenses auraient dû être engagées même si l'étudiant était demeuré chez ses parents, mais elles auraient probablement été plus faibles.

de l'infrastructure universitaire dans les régions éloignées peut avoir l'effet opposé : si les étudiants peuvent poursuivre des études universitaires sans quitter leur foyer, les réseaux locaux qu'ils ont commencé à établir au secondaire peuvent se consolider à l'université, ou de nouveaux réseaux locaux peuvent se créer à l'université. Par ailleurs, certains étudiants de l'extérieur qui fréquentent la nouvelle université prendront peut-être la décision de demeurer dans la localité.

La présente étude porte principalement sur la dernière de ces deux possibilités. De façon plus particulière, je tente d'évaluer les répercussions de la création de nouvelles universités sur le taux d'inscription à l'université et au collège des populations locales de jeunes. La question de l'augmentation des taux d'inscription de la population locale de jeunes liée à la présence d'une université locale est ouverte. Évidemment, si la distance constitue un véritable élément dissuasif, la présence d'une université locale devrait aider. Toutefois, il existe une possibilité qu'une école construite dans une région éloignée devienne un deuxième choix pour les étudiants qui n'ont pas été admis dans une université d'un grand centre. Il se peut que certains de ces étudiants n'hésitent pas à quitter leur domicile pour fréquenter l'université, surtout si l'autre option qui s'offre à eux est la non-fréquentation de l'université, et cela pourrait avoir pour effet d'écarter certains étudiants locaux.

Je commence par passer en revue les données existantes sur les résultats scolaires à court terme des étudiants, selon la distance qui sépare leur lieu de résidence pendant les études secondaires et l'université la plus proche. Comme il est indiqué précédemment, l'augmentation de l'éloignement de l'école comporte un lien négatif avec le taux d'inscription à l'université. Même si des facteurs comme le revenu familial et le niveau d'études des parents ont été pris en compte, l'association entre la distance et le taux d'inscription peut rendre compte de différences de capacités. De façon plus particulière, on peut prétendre que la sélection géographique effectuée par les parents peut être liée aux capacités de ces derniers (et peut-être à celles de leurs enfants). Si l'éloignement de l'école rend compte simplement de la variation de ces différences de capacités, il est peu probable que la création d'une université locale comblera le fossé de la distance. Si, toutefois, l'éloignement de l'école n'a pas de lien avec les capacités, cela veut dire que la création de nouvelles universités dans les régions éloignées pourrait possiblement combler le fossé de la distance. Par conséquent, il est impératif d'établir le lien entre l'éloignement de l'école et la réussite scolaire avant d'évaluer les répercussions de l'établissement d'une université au niveau local sur le taux d'inscription.

Je tente d'établir ce lien en examinant les scores à des tests uniformisés en lecture, mathématiques et sciences, parmi un échantillon de jeunes âgés de 15 ans classés selon la distance qui sépare leur école et l'université la plus proche. Cet exercice révèle qu'il n'existe à peu près pas de désavantage scolaire au fait de grandir loin d'une université (généralement environ 2 %). En termes relatifs, cet écart au chapitre de la réussite scolaire est beaucoup plus faible que les écarts entre les taux d'inscription à l'université déterminés par Andres et Looker (2001), ainsi que Frenette (2004 et 2006). Autrement dit, les étudiants qui ont grandi loin d'une université sont moins susceptibles de fréquenter un tel établissement pour des raisons autres que la situation financière de leurs parents, les effets des modèles d'identification (par le biais du niveau d'études des parents) et la réussite scolaire. Le coût du déménagement est une raison plus plausible. Cela laisse supposer que la création d'une université locale pourrait réussir à combler le fossé de la distance.

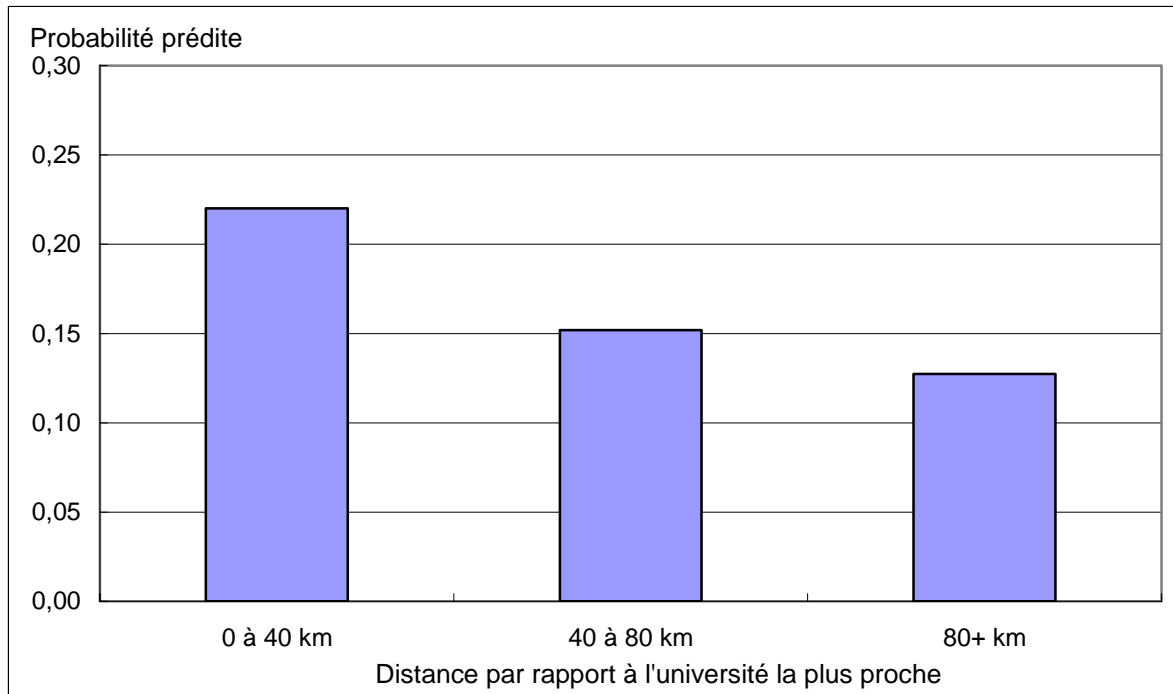
L'amélioration ou non *dans les faits* du taux d'inscription au niveau local, par suite de l'établissement d'une université, est une question à laquelle je tenterai de répondre dans le reste de l'étude. Pour ce faire, j'examine des modèles de fréquentation de l'université chez les jeunes qui ont grandi dans des régions où de nouvelles universités ont été construites ou des régions où des collèges se sont vus accorder le droit de décerner des grades universitaires. Après un bref historique de la création d'établissements décernant des grades universitaires au Canada, je passe aux résultats principaux. Les conclusions descriptives montrent qu'après la création d'un nouvel établissement décernant des grades universitaires, le taux d'inscription à l'université de la population locale de jeunes dans chaque collectivité touchée augmente davantage que dans d'autres régions du pays. La différence est presque toujours assez substantielle. Les résultats économétriques laissent supposer que la création d'un établissement local décernant des grades universitaires est liée à une augmentation de 28,1 % du taux d'inscription à l'université de la population locale de jeunes. Toutefois, l'augmentation du taux d'inscription à l'université se fait aux dépens de l'inscription au collège. Par ailleurs, ce ne sont pas toutes les personnes qui profitent également de l'établissement d'une nouvelle université. De façon plus particulière, les étudiants provenant de familles à faible revenu voient les augmentations les plus marquées de leur taux d'inscription à l'université, ce qui correspond à la notion selon laquelle la distance pose un obstacle financier. Par ailleurs, les populations locales de jeunes Autochtones ne présentent qu'une hausse légère de leur taux d'inscription à l'université lorsqu'une option leur est offerte au niveau local. Finalement, la présence d'une université locale est associée à une augmentation de 9,5 % des gains des femmes ayant récemment reçu un diplôme d'études postsecondaires; cependant, cette présence n'est pas associée à un changement relatif aux gains de leurs homologues masculins.

2. *Éloignement de l'école et inscription aux études postsecondaires : ce que nous savons*

Même si les ouvrages spécialisés sont assez rares, toutes les études portant sur le rapport entre l'éloignement de l'école et l'inscription à l'université ont permis de déterminer un lien négatif. Aux États-Unis, Card (1995) a trouvé que les étudiants qui ont grandi dans une région desservie par un collège local avaient, en moyenne, une année d'études de plus que les autres étudiants. Do (2004) a déterminé que la qualité du collège local avait des répercussions positives sur la qualité du collège fréquenté par les étudiants à faible revenu, y compris ceux qui n'avaient pas fréquenté le collège local. Selon l'interprétation, les collèges ont des retombées positives sur les étudiants, du fait qu'ils leur permettent de se renseigner sur les études postsecondaires et qu'ils présentent des modèles d'identification positifs aux jeunes.

Au Canada, Andres et Looker (2001) ont suivi des étudiants du secondaire, à partir de la fin des années 1980, en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique, et ils ont déterminé que l'éloignement de l'école comporte une corrélation négative avec la probabilité de s'inscrire à l'université. Frenette (2006) a examiné cette question au niveau national, en contrôlant le sexe, le revenu familial, le niveau d'études des parents, les effets fixes de la province et les effets de la période. Les probabilités prédites de poursuivre des études universitaires peu après les études secondaires qui sont tirées de cette étude sont indiquées ci-dessous dans la figure 1, pour trois groupes d'étudiants : ceux vivant à une distance de 40 kilomètres ou moins d'une université, ceux vivant à une distance de 40 à 80 kilomètres d'une université, et ceux vivant à plus de 80 kilomètres d'une université.

Figure 1 Probabilité prédite de s'inscrire à l'université peu après les études secondaires, selon la distance par rapport à l'université la plus proche



Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Les étudiants qui ont grandi à 40 kilomètres ou moins d'une université sont plus susceptibles dans une proportion de 73 % de s'inscrire à l'université que ceux qui ont grandi à une distance de plus de 80 kilomètres d'une université, et ils sont plus susceptibles dans une proportion de 45 % de s'inscrire à l'université que les étudiants qui ont grandi à une distance de 40 à 80 kilomètres d'une université. L'étude a en outre permis de déterminer que les étudiants provenant de familles à faible revenu étaient les plus affectés par la distance. Cela peut laisser supposer que la distance dissuade certains étudiants de fréquenter l'université pour des raisons financières (c.-à-d. le coût du déménagement). L'étude a en outre démontré que l'éloignement de l'université ne devrait pas être confondu avec le caractère urbain ou rural d'une collectivité. De nombreuses régions urbaines ne sont pas desservies par une université, tandis que plusieurs régions rurales sont situées relativement près d'une région urbaine où se trouve une université.

Dans une étude connexe, Frenette (2004) souligne que, même si l'éloignement de l'école joue un rôle dissuasif en ce qui a trait à l'inscription à l'université, la plupart des étudiants sont au moins desservis par un collège local. Les étudiants qui ont grandi dans une région éloignée d'une université sont moins susceptibles de s'inscrire à l'université, mais plus susceptibles de s'inscrire au collège. On ne sait pas clairement s'il s'agit de leur premier choix ou non, mais en fin de compte, les taux d'inscription *globaux* aux études postsecondaires ne varient pas selon la distance par rapport à l'université.

3. Méthodologie

L'objectif ultime de la présente étude est d'évaluer les répercussions des universités locales sur l'inscription à l'université de la population locale de jeunes. À titre de première étape, je démontre que les différences dans les résultats scolaires ne sont probablement pas la raison qui explique l'écart entre le taux d'inscription à l'université des étudiants qui ont grandi près d'une université et celui des étudiants qui ont grandi loin d'une université.

Les données utilisées pour cet exercice sont tirées de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) de 2000, pour la cohorte de la lecture, qui ont été recueillies dans le cadre du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA). La population cible est constituée des étudiants âgés de 15 ans inscrits dans un établissement d'enseignement au Canada au 31 décembre 1999². Les étudiants vivant dans les territoires ou dans des réserves indiennes, les étudiants qui étaient considérés comme incapables mentalement ou physiquement de participer à l'évaluation du PISA, et les étudiants allophones comptant moins d'une année d'études dans la langue de l'évaluation ont été exclus.

L'évaluation du PISA a pris la forme de tests uniformisés dans les domaines de la lecture, des mathématiques, et des sciences. Tous les étudiants ont été évalués en lecture, tandis que seulement environ la moitié ont été évalués en mathématiques et en sciences (sur la base d'un sous-échantillon aléatoire d'étudiants du PISA choisis dans les écoles). Le test de lecture était axé sur le repérage d'information, l'interprétation et la réflexion. Les étudiants ont été évalués dans la langue d'enseignement de l'école, c'est-à-dire en anglais ou en français, pour les trois tests.

La distance par rapport à l'université la plus proche a été calculée en convertissant en coordonnées géographiques (latitude et longitude) les codes postaux à 6 chiffres des écoles fréquentées par les jeunes âgés de 15 ans et ceux des universités, à l'aide du Fichier de conversion des codes postaux plus (FCCP+)³. Au total, 71 établissements généraux décernant des grades universitaires ont été inclus (c.-à-d. non théologiques, non militaires et vastes du point de vue des options offertes)⁴. Grâce aux coordonnées géographiques des étudiants et des universités, on a pu utiliser la géométrie sphérique pour calculer une distance en droite ligne entre chaque paire d'étudiants et d'universités. Tout comme dans Frenette (2006), 3 catégories de distances sont utilisées : de 0 à 40 kilomètres (distance raisonnable pour faire la navette), de 40 à 80 kilomètres (distance éventuellement trop grande pour faire la navette, selon que l'élève possède ou non une voiture, les horaires des cours, la nature précise du relief de la région séparant le domicile de l'étudiant et l'université, etc.), et 80 kilomètres et plus (trop grande distance pour faire la navette).

2. Le plan de l'enquête comportait une approche en deux étapes. À la première étape, un échantillon stratifié d'écoles a été sélectionné, afin d'assurer une couverture appropriée des 10 provinces canadiennes (y compris une couverture appropriée du système scolaire minoritaire dans certaines provinces). La stratification a été fondée sur l'inscription des jeunes âgés de 15 ans à l'école pour l'année scolaire précédente. À la deuxième étape, un échantillon aléatoire simple des étudiants âgés de 15 ans a été sélectionné à l'intérieur des écoles.

3. Voir Frenette (2006) pour plus de détails sur le Fichier de conversion des codes postaux plus.

4. Cette base de données correspond à celle utilisée dans Frenette (2006) et est disponible sur demande.

Après avoir démontré que le rapport entre la distance par rapport à l'université la plus proche et la réussite scolaire est faible, je poursuis en évaluant les répercussions de la présence d'une université locale sur le taux d'inscription à l'université et au collège de la population locale de jeunes, et sur les gains des diplômés postsecondaires récents. À cette fin, j'utilise les fichiers de microdonnées du recensement quinquennal de la population pour les années 1981 à 2001. Ces fichiers comprennent des renseignements socioéconomiques détaillés sur 20 % des ménages canadiens.

Le résultat d'intérêt principal a trait au modèle d'inscription aux études postsecondaires de ces personnes. Au recensement, on demande aux répondants le nombre d'années d'études qu'ils ont effectuées dans une université ou un établissement autre qu'une université (« collège »), une école secondaire ou une école primaire. Ainsi, un « collège » désigne tous les types d'établissements postsecondaires non universitaires dans la présente étude. Dans la plupart des cas, il s'agit des collèges des arts appliqués et de technologie (CAAT) en Ontario, des collèges d'enseignement général et professionnel (CÉGEP) au Québec et des « collèges communautaires » dans de nombreuses autres régions du pays. Toutefois, d'autres établissements postsecondaires sont aussi inclus, tels que des instituts techniques, des écoles privées de formation professionnelle ou des collèges commerciaux privés, ainsi que des écoles de sciences infirmières décernant des diplômes, etc.

Dans la présente étude, les personnes sont considérées comme ayant fréquenté l'université (le collège) si elles ont terminé au moins une année complète d'études universitaires (collégiales). Si elles ont fréquenté les deux types d'établissements, elles sont considérées comme ayant fréquenté l'« université ». Cette situation est beaucoup plus répandue au Québec, étant donné qu'il est nécessaire d'avoir terminé des études collégiales pour fréquenter l'université dans cette province. À noter l'endroit où l'étudiant a fréquenté l'école n'est pas compris dans les données du recensement.

La principale variable explicative utilisée dans la présente étude a trait à la présence d'une université locale. Au moment de la création de cette variable, il est impératif de déterminer la présence d'une université dans la région où la personne résidait lorsqu'elle a dû prendre une décision au sujet de ses études postsecondaires. Dans le cadre du recensement, on recueille des données détaillées sur la région de résidence (région métropolitaine de recensement / agglomération de recensement, ou RMR/AR) des personnes, il y a 5 ans, c'est-à-dire lorsque les personnes visées par la présente étude étaient âgées de 15 à 19 ans. Ce sont ces données qui servent à créer la variable de l'indicateur d'une université locale. De façon plus particulière, la RMR/AR des personnes, il y a 5 ans, fait l'objet d'un appariement annuel avec une liste de RMR/AR qui sont desservies ou non par un établissement décernant des grades universitaires⁵. Afin d'éviter les petits échantillons, seules les personnes vivant dans une RMR/AR comptant 25 000 habitants ou plus pour toutes les années de recensement de 1981 à 2001 ont été sélectionnées pour l'étude. Cela correspond à environ 74 des quelques 125 RMR/AR à l'origine (selon l'année).

5. Cette liste a été créée à partir de diverses sources, y compris le site Internet de l'Association des universités et collèges du Canada (<http://www.aucc.ca>), ainsi que divers sites Internet d'universités et de collèges universitaires.

Pour estimer l'impact de la présence d'une université locale sur l'inscription à l'université ou au collège, j'utilise le modèle logit multinomial suivant à partir d'un échantillon regroupé de jeunes (20 à 24 ans) :

$$\ln\left(\frac{P_{ijk,t}}{P_{ij0,t}}\right) = \alpha_{0k} + \alpha_{1k} \text{LOCALE}_{j,t-5} + \alpha_{2k} \text{INDIV}_i + \alpha_{3k} \text{RMRAR}_{j,t-5} + \theta_{k,t} + Z_j + \varepsilon_{ijk,t}.$$

Le logarithme naturel du rapport de cotes d'une personne i qui a grandi dans une ville j et a fait le choix k (1=collège; 2=université) pour la période t plutôt que le choix 0 (aucune étude postsecondaire) correspond à une fonction linéaire des variables suivantes et à un terme d'erreurs (ε) :

- une variable nominale indiquant la présence d'une université locale cinq ans plus tôt, lorsque la personne vivait dans la RMR/AR j et avait de 15 à 19 ans (LOCALE);
- des caractéristiques individuelles qui sont fixes au fil du temps, y compris les variables nominales des femmes et des Autochtones⁶ (INDIV);
- les caractéristiques de la RMR/AR cinq ans plus tôt, y compris le revenu économique moyen de la famille, la proportion d'adultes qui étaient âgés de 40 ans ou plus et qui étaient titulaires d'un diplôme universitaire, et le taux de chômage chez les 15 à 24 ans (RMRAR);
- des variables nominales d'années, pour saisir les effets de la période (θ);
- un vecteur de variables nominales pour tenir compte des effets fixes de la RMR/AR il y a cinq ans (Z).

Il convient de souligner que, compte tenu qu'aucun recensement ne s'est tenu en 1976, les données sur la RMR/AR, il y a cinq ans, ne sont pas disponibles pour analyser le taux d'inscription à l'université de la population locale de jeunes en 1981. Par conséquent, les régressions seront axées exclusivement sur l'inscription à l'université pour les années de recensement de 1986 à 2001. Dans l'analyse descriptive, toutes les années de recensement de 1981 à 2001 seront prises en compte.

Dans une analyse distincte, je tente d'examiner le rapport entre l'inscription à l'université et les différents groupes de revenu, par suite de la création d'une nouvelle université. Toutefois, ce ne sont pas tous les jeunes âgés de 20 à 24 ans qui vivent avec leurs parents. Par conséquent, j'ai dû exclure les personnes qui ne vivaient pas avec au moins un parent, c'est-à-dire 49 % de tous les cas. Néanmoins, cette mesure n'a pas introduit de biais dans le rapport entre le revenu familial et l'inscription à l'université. Pour prouver cela, j'ai dû utiliser une source de données longitudinales, c'est-à-dire l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR). J'ai commencé par sélectionner des personnes qui étaient âgées de 15 à 19 ans en 1996 et, par conséquent, de 20 à 24 ans en 2001. J'ai par la suite produit des taux d'inscription à l'université

6. On a posé la question suivante aux répondants : « À quel(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) les ancêtres de cette personne appartenaient-ils? » et on leur a demandé de préciser le plus grand nombre de groupes possible. On a attribué le code « Autochtones » aux réponses suivantes : « Indien d'Amérique du Nord », « Métis » et « Inuit ».

pour cinq catégories de revenu familial, à partir du revenu de la famille économique de la personne pour 1996. Enfin, j'ai produit à nouveau des taux d'inscription à l'université à partir de la même mesure du revenu, mais en excluant les personnes qui ne vivaient plus avec leurs parents en 2001. Les résultats montrent qu'aucun biais substantiel ne découle de l'imposition comme contrainte qu'une personne vive toujours avec un parent (tableau 1).

Tableau 1 Taux d'inscription à l'université selon le revenu de la famille économique, 2001

| Revenu de la famille économique en 1996 (en dollars constants de 2000) | Tous les jeunes âgés de 20 à 24 ans | Tous les jeunes âgés de 20 à 24 ans vivant avec au moins un parent en 2001 |
|--|-------------------------------------|--|
| <25,000 | 0,2198 | 0,2636 |
| 25,000 à <50,000 | 0,2824 | 0,3584 |
| 50,000 à <75,000 | 0,3203 | 0,3375 |
| 75,000 à <100,000 | 0,4141 | 0,4540 |
| >=100,000 | 0,5660 | 0,5750 |

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu.

Afin d'évaluer l'impact de la présence d'une université locale sur les gains, j'évalue la régression des moindres carrés ordinaires sur le sous-échantillon des diplômés de niveau postsecondaire ayant des gains salariaux et aucun revenu net de travail autonome :

$$\ln(GAINSA_{ij,t}) = \beta_0 + \beta_1 LOCALE_{j,t-5} + \beta_2 INDIV_i + \lambda_t + W_j + \mu_{ij,t}.$$

Le logarithme naturel des gains salariaux (GAINSA) de l'individu i qui a grandi dans la ville j à la période t est une fonction linéaire de l'indicateur de présence d'université locale et des caractéristiques individuelles, telles que les années d'expérience potentielles (et leurs carrés)⁷, et un indicateur d'origine autochtone. Les effets fixes des années (λ) et des villes (W) sont ajoutés comme on l'a fait précédemment.

Les caractéristiques de l'échantillon moyen selon la présence d'une université locale figurent ci-dessous dans le tableau 2. Dans les villes desservies par une université locale (représentant de 87 % à 89 % de toutes les personnes de l'échantillon), les taux d'inscription à l'université sont plus élevés, tandis que les taux d'inscription au collège sont plus faibles. Nous avons aussi tendance à trouver moins de jeunes Autochtones, des familles à revenu élevé, des adultes plus scolarisés et des taux de chômage des jeunes plus faibles que dans les villes qui ne sont pas desservies par une université locale. Compte tenu de l'ampleur de ces différences, ainsi que de la possibilité que ces variables soient des déterminants importants des décisions relatives aux études postsecondaires, il est impératif de tenir compte de ces variables lorsque l'on compare les résultats scolaires selon la présence d'une université locale. La taille de l'échantillon apparaît au bas du tableau. Veuillez noter que le tableau présente aussi la taille de l'échantillon de jeunes

7. Le nombre d'années d'expérience potentielles = âge – années de scolarité – 5. Pour les diplômés universitaires, le nombre d'années de scolarité est fixé à 17 pour les jeunes provenant de l'Ontario et à 16 pour les autres. Pour les diplômés de niveau collégial, le nombre d'années de scolarité est fixé à 14.

vivant avec au moins un parent, ainsi que la taille de l'échantillon de diplômés de niveau postsecondaire.

Tableau 2 Caractéristiques de l'échantillon moyen selon la présence d'une université locale

| | 1986 | 1991 | 1996 | 2001 |
|--|---------|---------|---------|---------|
| Proportion de l'échantillon situé à proximité d'une université locale | 0,8661 | 0,8800 | 0,8903 | 0,8907 |
| Présence d'une université locale | | | | |
| A fréquenté l'université | 0,2524 | 0,3079 | 0,3455 | 0,3593 |
| A fréquenté le collège, mais pas l'université | 0,2317 | 0,2435 | 0,2570 | 0,2690 |
| Femmes | 0,5009 | 0,5008 | 0,4996 | 0,4947 |
| Autochtones | 0,0065 | 0,0104 | 0,0089 | 0,0093 |
| Revenu familial < 25 000 | 0,0753 | 0,0602 | 0,0900 | 0,0727 |
| 25 000 ≤ Revenu familial < 50 000 | 0,1640 | 0,1415 | 0,1681 | 0,1418 |
| 50 000 ≤ Revenu familial < 75 000 | 0,2414 | 0,2184 | 0,2240 | 0,2032 |
| 75 000 ≤ Revenu familial < 100 000 | 0,2246 | 0,2210 | 0,2108 | 0,2082 |
| Revenu familial ≥ 100 000 | 0,2948 | 0,3589 | 0,3071 | 0,3742 |
| Revenu familial local moyen | 70 936 | 67 494 | 72 029 | 67 063 |
| Proportion des adultes de la localité âgés de 40 ans et plus titulaires d'un diplôme universitaire | 0,0787 | 0,1005 | 0,1293 | 0,1546 |
| Taux de chômage de la population locale de jeunes âgés de 15 à 24 ans | 0,1191 | 0,1538 | 0,1479 | 0,1710 |
| Taille de l'échantillon | 258 192 | 217 203 | 226 242 | 224 896 |
| Taille de l'échantillon vivant avec au moins un parent | 132 003 | 120 936 | 131 763 | 139 486 |
| Taille de l'échantillon diplômé postsecondaire | 92 177 | 103 635 | 86 695 | 90 539 |
| Pas d'université locale | | | | |
| A fréquenté l'université | 0,1834 | 0,2391 | 0,2769 | 0,2569 |
| A fréquenté le collège, mais pas l'université | 0,2539 | 0,2715 | 0,3042 | 0,3361 |
| Femmes | 0,5050 | 0,5038 | 0,5005 | 0,4972 |
| Autochtones | 0,0110 | 0,0146 | 0,0119 | 0,0130 |
| Revenu familial < 25,000 | 0,0930 | 0,0765 | 0,0882 | 0,0683 |
| 25,000 ≤ Revenu familial < 50,000 | 0,2109 | 0,1795 | 0,1741 | 0,1471 |
| 50,000 ≤ Revenu familial < 75,000 | 0,2834 | 0,2427 | 0,2509 | 0,2401 |
| 75,000 ≤ Revenu familial < 100,000 | 0,2116 | 0,2329 | 0,2249 | 0,2274 |
| Revenu familial ≥ 100,000 | 0,2011 | 0,2684 | 0,2619 | 0,3171 |
| Revenu familial local moyen | 65 936 | 61 867 | 68 415 | 58 188 |
| Proportion des adultes de la localité âgés de 40 ans et plus titulaires d'un diplôme universitaire | 0,0428 | 0,0560 | 0,0721 | 0,0845 |
| Taux de chômage de la population locale de jeunes âgés de 15 à 24 ans | 0,1579 | 0,2045 | 0,1693 | 0,2009 |
| Taille de l'échantillon | 40 823 | 30 263 | 28 227 | 28 445 |
| Taille de l'échantillon vivant avec au moins un parent | 17 382 | 14 104 | 14 055 | 14 508 |
| Taille de l'échantillon de diplômés de niveau postsecondaire | 14 038 | 13 824 | 10 764 | 11 403 |

Notes : Les échantillons comprennent les personnes âgées de 20 à 24 ans en 1986, 1991, 1996 et 2001 qui, 5 ans plus tôt, vivaient dans une région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement comptant 25 000 habitants ou plus (toutes les années de recensement de 1981 à 2001).

Pour les variables catégoriques du revenu familial, on a exclu les personnes qui ne vivaient plus avec au moins un parent. On entend par « revenu familial » le revenu de la famille économique en dollars constants de 2000.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population.

4. Distance par rapport à l'université la plus proche et réussite scolaire

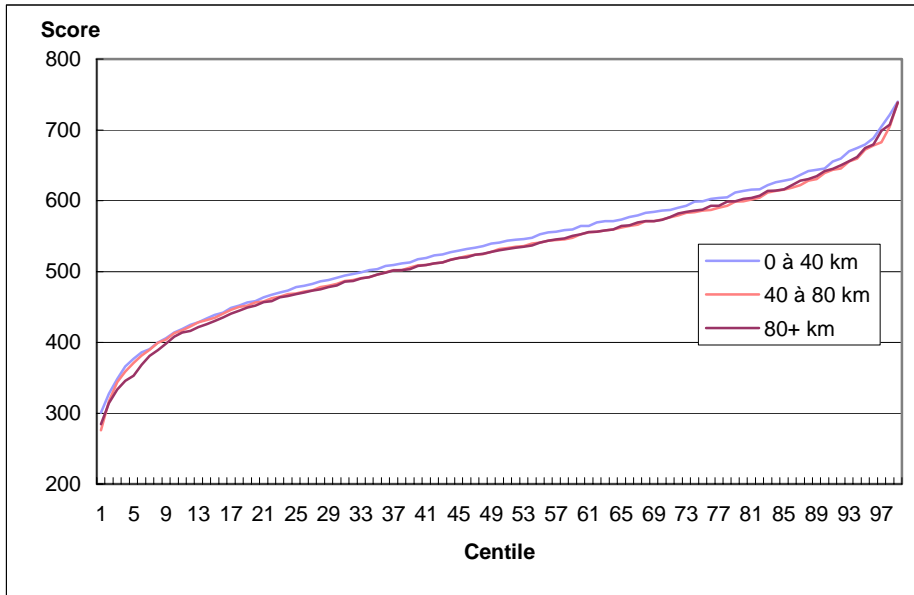
Dans la présente section, j'explore la relation entre la distance par rapport à l'université la plus proche et la réussite scolaire. Dans la figure 2, les scores en lecture sont fournis pour chaque catégorie de distance. Dans presque toute la répartition, les étudiants qui vivent à une distance de 40 kilomètres ou moins d'une université obtiennent un score supérieur d'environ 2 % à celui des autres étudiants au test de lecture. Cet écart est légèrement inférieur à celui entre les étudiants des régions urbaines et les étudiants des régions rurales déterminé par Cartwright et Allen (2003). Cela vient du fait que ce ne sont pas tous les étudiants des régions urbaines qui ont accès à une université locale, tandis que certains étudiants de régions rurales vivent suffisamment près d'une région urbaine pour faire la navette entre leur domicile et l'université (Frenette, 2006).

Il serait très difficile de prétendre qu'un écart de 2 % dans les scores en lecture peut expliquer les variations importantes des taux d'inscription à l'université que montre la figure 1. Il faut se rappeler que les étudiants qui ont grandi à 40 kilomètres ou moins d'une université sont plus susceptibles dans une proportion de 73 % de s'inscrire à l'université que les étudiants qui ont grandi à plus de 80 kilomètres d'une université, et plus susceptibles dans une proportion de 45 % de s'inscrire à l'université que les étudiants qui ont grandi à une distance de 40 à 80 kilomètres d'une université. Par ailleurs, la variation a tendance à être plus faible au sommet de la répartition, où il est probable de retrouver la plupart des étudiants appelés à fréquenter l'université.

Évidemment, la lecture n'est pas la seule composante de la réussite scolaire. Heureusement, les données de l'Enquête auprès des jeunes en transition et du Programme international pour le suivi des acquis des élèves comprennent aussi des scores en mathématiques et en sciences. La différence dans les scores en mathématiques selon les catégories de distance s'apparente dans une large mesure à celle des scores en lecture, soit un écart de 2 % pour la majeure partie de la répartition (figure 3). En ce qui a trait aux capacités en sciences, les scores sont encore plus similaires (figure 4).

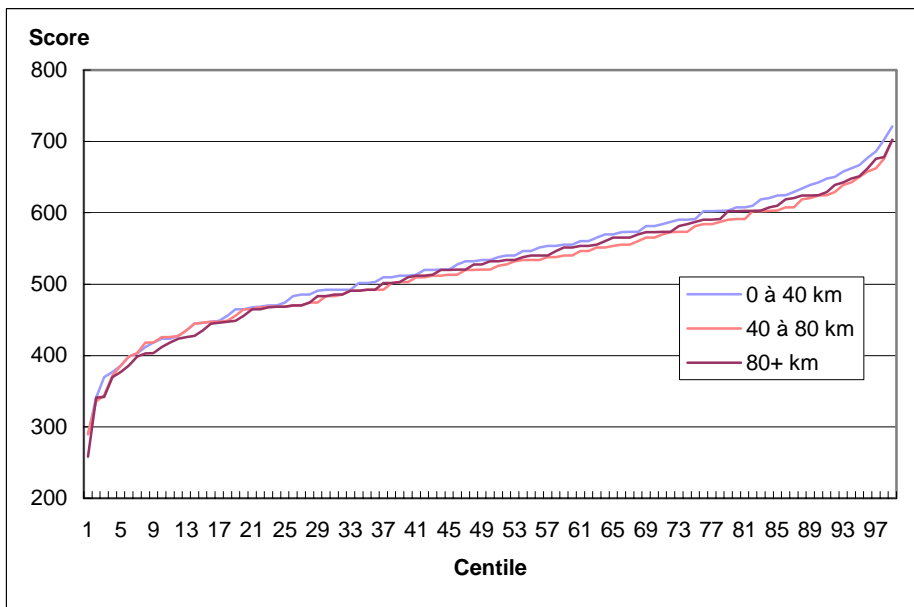
En résumé, la relation entre la réussite scolaire et la distance par rapport à l'université la plus proche est au mieux modeste. Cela ne contribue certainement pas dans une large mesure à expliquer la relation entre l'éloignement de l'école et l'inscription à l'université. Par ailleurs, les modèles d'inscription à l'université que montre la figure 1 rendent compte des différences de revenu familial et de niveau d'études des parents. Dans l'ensemble, cela signifie que les étudiants qui ont grandi loin d'une université sont moins susceptibles de s'inscrire à l'université pour des raisons autres que la situation financière des parents, les effets des modèles d'identification (par le biais du niveau d'études des parents) et la réussite scolaire. Comme il est indiqué dans l'introduction, le coût annuel du déménagement pour fréquenter une université est d'environ 5 400 \$ et constitue peut-être une raison plus plausible pour expliquer le rapport négatif observé entre l'éloignement de l'école et l'inscription à l'université.

Figure 2 Scores en lecture selon la distance par rapport à l'université la plus proche



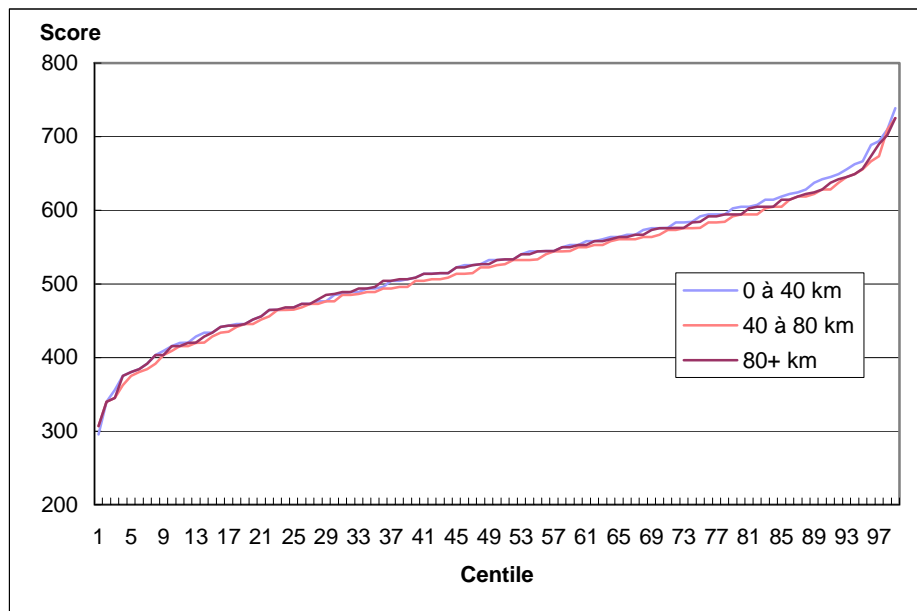
Note : L'échantillon se compose d'une cohorte de jeunes âgés de 15 ans en 2000.
 Source : Statistique Canada, Enquête auprès des jeunes en transition et Programme international pour le suivi des acquis des élèves.

Figure 3 Scores en mathématiques selon la distance par rapport à l'université la plus proche



Note : L'échantillon se compose d'une cohorte de jeunes âgés de 15 ans en 2000.
 Source : Statistique Canada, Enquête auprès des jeunes en transition et Programme international pour le suivi des acquis des élèves.

Figure 4 Scores en sciences selon la distance par rapport à l'université la plus proche



Note : L'échantillon se compose d'une cohorte de jeunes âgés de 15 ans en 2000.
 Source : Statistique Canada, Enquête auprès des jeunes en transition et Programme international pour le suivi des acquis des élèves.

5. *Bref historique des nouvelles universités au Canada, 1981 à 2001*

Autrefois, le système d'enseignement postsecondaire au Canada pouvait facilement être réparti entre les collèges et les universités : les premiers décernant des certificats et les derniers, des diplômes ou des grades. Ces dernières années, la distinction est plus floue, du fait de la création de collèges universitaires, c'est-à-dire d'anciens collèges qui ont obtenu le droit de décerner des grades universitaires. L'augmentation du nombre de collèges universitaires, de même que la création d'une nouvelle université et d'un nouveau campus universitaire dans une université existante, représentent les principales sources de la variation liée à la présence d'une université locale dans le cadre de la présente étude.

La plupart des établissements nouvellement créés qui décernent des grades universitaires se retrouvent en Colombie-Britannique⁸. Avant 1989, toutes les universités en Colombie-Britannique étaient situées dans la partie sud de l'île de Vancouver (la University of Victoria) ou dans les basses-terres continentales (la University of British Columbia et la Simon Fraser University). On ne retrouvait aucune autre université à l'extérieur de cette région relativement restreinte de la province. Même s'ils pouvaient poursuivre des programmes de passage à l'université dans les collèges locaux, les étudiants devaient déménager dans cette petite région de la province pour obtenir un diplôme universitaire. Par la suite, la demande de services universitaires dans d'autres régions de la province s'est traduite par des pressions politiques de la part des étudiants, des parents et des politiciens. Le rapport *Access for All* (Provincial Access

8. La discussion qui suit repose dans une large mesure sur les travaux de Dennison et Schuetze (2004).

Committee, 1988) est paru, et il a mené à l'adoption de politiques concernant l'accès accru à l'université dans les autres régions de la province.

En 1989, le gouvernement de la Colombie-Britannique annonçait que plusieurs collèges seraient transformés en collèges universitaires. La même année, le Cariboo College à Kamloops (renommé University College of the Cariboo), de même que l'Okanagan College à Kelowna (renommé Okanagan University College) ont commencé à accorder des grades universitaires. Le Malaspina College à Nanaimo, sur l'île de Vancouver, est aussi devenu un collège universitaire la même année (et renommé Malaspina University-College), mais il n'a obtenu le droit de décerner des grades universitaires qu'en 1995. Le Fraser Valley College s'est vu accorder ce droit en 1992 et a été renommé University College of the Fraser Valley. Ses principaux campus se trouvent à Abbotsford et Chilliwack. Dans la présente étude, toutefois, on s'intéresse uniquement au campus de Chiliwack, étant donné qu'Abbotsford est devenue une région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement distincte seulement au moment du Recensement de 1986 et se situe à distance de navettage de Vancouver, qui est desservie par la University of British Columbia et la Simon Fraser University (dans la ville voisine de Burnaby)⁹. Le Kwantlen University College a aussi été créé par suite du rapport *Access for All*. Toutefois, il a des campus dans les basses-terres continentales près de Vancouver, et offre uniquement des grades pour des disciplines qui comportent des applications. De ce fait, il ne sera pas examiné dans la présente étude.

Le meilleur exemple d'un établissement nouvellement créé qui décerne des grades universitaires est peut-être celui de l'Université Northern British Columbia (UNBC), à Prince George. Même s'ils vivaient dans une ville d'environ 85 000 habitants, les étudiants qui ont grandi à Prince George avant 1994 ne pouvaient pas poursuivre d'études universitaires dans leur collectivité. Afin de répondre à cette demande, l'UNBC a ouvert ses portes en 1994 aux étudiants désirant poursuivre une gamme variée de programmes universitaires.

Les problèmes liés à l'accès à une université locale ne sont pas propres à la Colombie-Britannique. Afin de résoudre les disparités géographiques, les étudiants de la région de l'Atlantique disposent de deux nouvelles options dans leur choix d'universités depuis le début des années 1980. Tout d'abord, le Cape Breton College a obtenu le droit de décerner des grades universitaires en 1982, ce qui a mené à la création de la University College of Cape Breton, à Sydney, en Nouvelle-Écosse, cette année-là. Cela a permis aux étudiants locaux d'être sur le même pied que ceux du reste de la province en ce qui a trait à l'accès à une université locale, étant donné que les étudiants résidant dans la partie principale de la Nouvelle-Écosse avaient déjà accès à plusieurs petites universités disséminées dans cette région, ainsi qu'à une université plus importante à Halifax (Université Dalhousie).

La deuxième nouvelle option mise à la disposition des étudiants de la région de l'Atlantique a pris la forme d'un campus satellite de la Memorial University of Newfoundland (MUN). En 1992, le Sir Wilfred Grenfell College, à Corner Brook, Terre-Neuve-et-Labrador, a commencé à décerner des grades universitaires pour le compte de la MUN.

9. Selon la calculatrice de distance en ligne fournie par le gouvernement de la Colombie-Britannique, il faut 52 minutes (71 kilomètres) pour se rendre d'Abbotsford à Vancouver (voir <http://www.th.gov.bc.ca/popular-topics/distances/calculator.asp> pour plus de détails).

6. Résultats

Résultats descriptifs

Je commence par fournir certains éléments descriptifs des répercussions de la présence d'universités locales sur l'inscription à l'université de la population locale de jeunes. Dans les figures 5 à 11, les taux d'inscription à l'université et au collège sont fournis pour les sept collectivités touchées par la création d'un nouvel établissement décernant des grades universitaires. Des taux d'inscription repères sont fournis pour les collectivités qui étaient ou non desservies par une université locale toutes les années de recensement.

Nous commençons par les figures 5a à 11a (inscription à l'université), qui se trouve du côté gauche. Dans les cinq collectivités de la Colombie-Britannique qui ont été touchées par la création de nouveaux établissements décernant des grades universitaires, on a noté des augmentations marquées du taux d'inscription chez la population locale de jeunes lorsque les changements se sont produits. Prince George, Kamloops et Kelowna se démarquent à cet égard. Après la création de l'UNBC, en 1994, le taux d'inscription à l'université chez les jeunes qui ont grandi à Prince George a fait un bond soudain, passant de 18,5 % en 1996 à 26,8 % en 2001 (figure 5a). Contrairement à la situation qui prévalait à Prince George, les collectivités canadiennes qui n'avaient pas d'université pendant cette période (1981 à 2001) ont vu le taux d'inscription de leurs jeunes diminuer pour passer de 27,7 % à 25,7 % pendant la même période.

Les jeunes qui ont grandi à Kamloops ont vu une hausse massive de leur taux d'inscription à l'université peu après que le Cariboo College ait obtenu le droit de décerner des grades universitaires, en 1989. De 1991 à 1996, le taux d'inscription des jeunes de Kamloops a fait un bond, passant de 20,6 % à 36 % (figure 6a). Kelowna a aussi eu accès à une université locale en 1989, et les taux d'inscription y ont augmenté, passant de 22,7 % à 31,2 % de 1991 à 1996 (figure 7a).

Il est devenu possible d'obtenir un grade universitaire à Chilliwack en 1992. Toutefois, l'objectif premier du campus de Chilliwack était de répondre à la demande excédentaire pour des cours particuliers, à laquelle ne pouvait pas répondre le campus principal d'Abbotsford de la University College of the Fraser Valley¹⁰. Néanmoins, le taux d'inscription à l'université de la population locale de jeunes a augmenté, passant de 20,1 % en 1996 à 24,4 % en 2001 (figure 8a). Les résidents de Nanaimo ont pu poursuivre des études universitaires dans leur ville natale à partir de 1995. De 1996 à 2001, le taux d'inscription à l'université de la population locale de jeunes est passé de 27,4 % à 33,7 % (figure 9a). Encore une fois, des hausses plus modérées comme celles-là ne doivent pas être laissées de côté, étant donné que les taux d'inscription ont diminué dans les collectivités canadiennes non dotées d'une université à ce moment-là.

À Corner Brook, Terre-Neuve-et-Labrador, les résidents locaux ont obtenu l'accès à une université en 1992. De 1991 à 1996, le taux d'inscription à l'université a augmenté, passant de 30,6 % à 43,8 % chez les jeunes qui ont grandi à Conner Brook (figure 10a). Les hausses dans d'autres régions du pays ont été beaucoup plus modestes au cours de la même période.

10. Des remerciements vont à Dale Box, de la University College of the Fraser Valley, qui nous a fourni ces données.

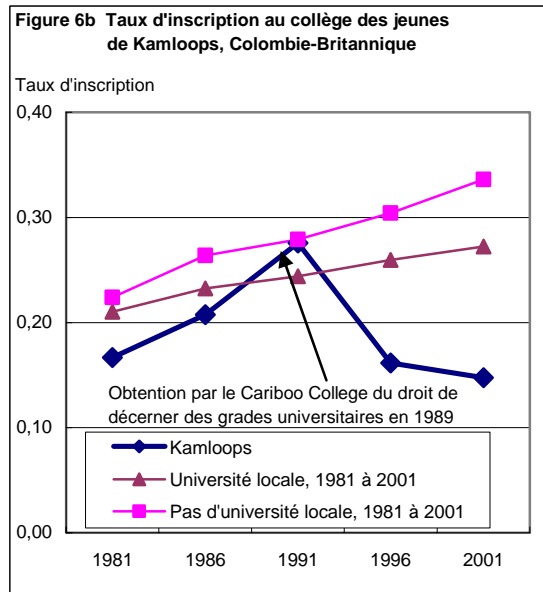
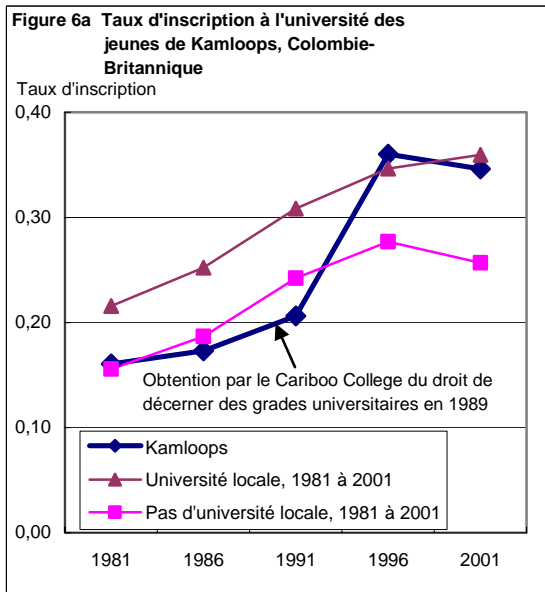
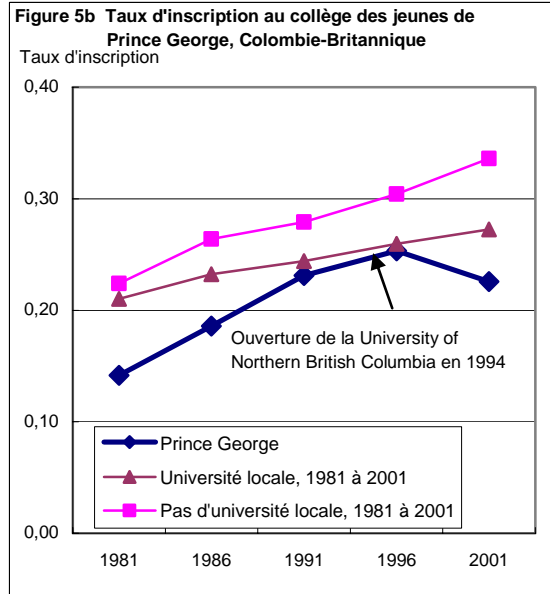
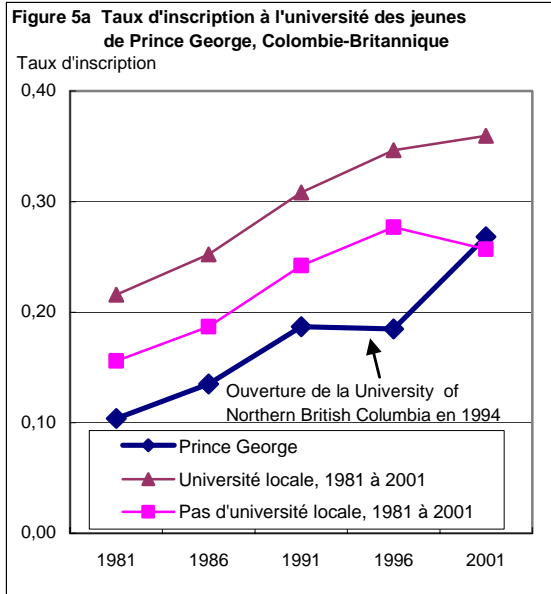
Les étudiants de Sydney, Nouvelle-Écosse, ont eu accès pour la première fois à une université locale en 1982. Étant donné que l'on ne dispose pas de données avant 1981, il est très difficile de tirer des conclusions solides en observant simplement les tendances suivant cet événement. Même si le taux d'inscription à l'université a augmenté à un rythme plus rapide de 1981 à 1986 à Sydney que dans les autres collectivités, la différence est très modeste (figure 11a).

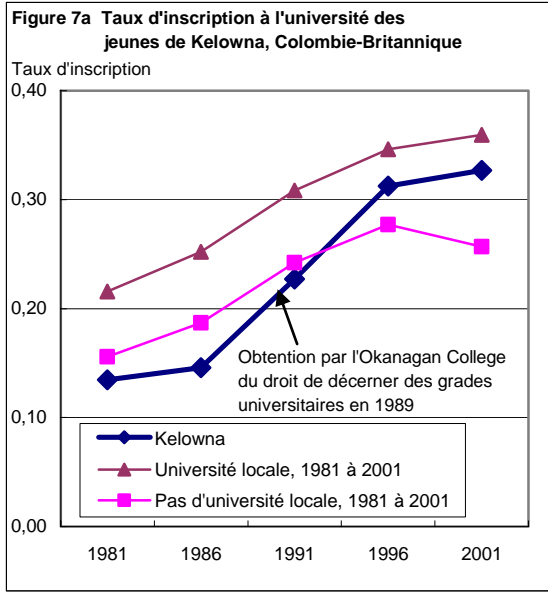
L'augmentation des taux d'inscription à l'université dans les cinq collectivités touchées de la Colombie-Britannique est importante si l'on tient compte du fait que des programmes de passage à l'université étaient déjà bien établis dans le système collégial. Toutefois, les jeunes qui ont grandi dans ces régions étaient moins susceptibles de s'inscrire à l'université que les jeunes ayant grandi dans d'autres collectivités canadiennes non dotées d'une université (à l'exception de Kamloops). Après les changements, les taux d'inscription à Kamloops, Kelowna et Nanaimo se sont apparentés à ceux des autres collectivités canadiennes où une université était déjà présente. À Prince George et Chiliwack, les taux d'inscription ont augmenté en parallèle avec ceux des autres collectivités canadiennes non dotées d'une université.

Le tableau est très différent dans la région de l'Atlantique. Dans les deux collectivités touchées, les taux d'inscription à l'université étaient déjà à égalité avec ceux des autres collectivités canadiennes où une université était présente. Depuis la création de nouveaux établissements accordant des grades universitaires, les taux d'inscription à l'université à Corner Brook et Sydney ont dépassé les taux des autres collectivités canadiennes où une université était déjà présente.

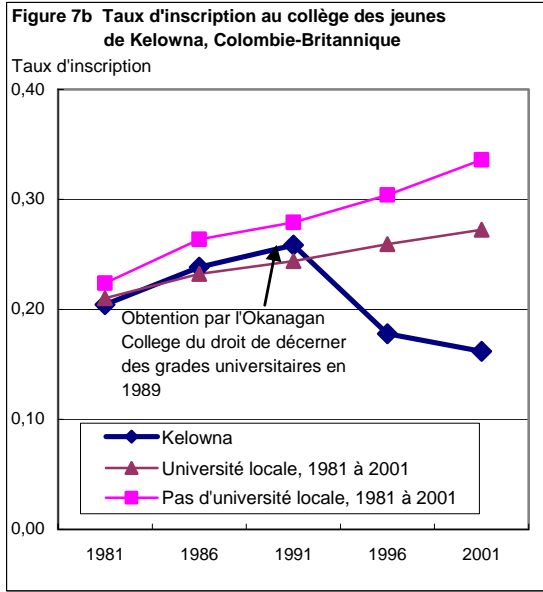
Les augmentations des taux d'inscription à l'université se sont faites aux dépens de l'inscription au collège dans la plupart de ces collectivités (figures 5b à 11b, du côté droit). Par exemple, le taux d'inscription au collège à Kelowna, en Colombie-Britannique, a diminué pour passer de 25,8 % en 1991 à 17,8 % en 1996 (figure 7b). D'autres villes ont connu des baisses similaires, sauf Corner Brook.

Ainsi, on observe très peu de changements dans les taux globaux d'inscription aux études postsecondaires dans les collectivités touchées. On observe plutôt une *transition* du collège à l'université pour une proportion importante de la population locale de jeunes. Autrement dit, l'élargissement du secteur universitaire peut avoir eu pour effet de « dépeupler » les collèges. Évidemment, dans nombre de cas, la transition s'est produite dans les mêmes établissements.

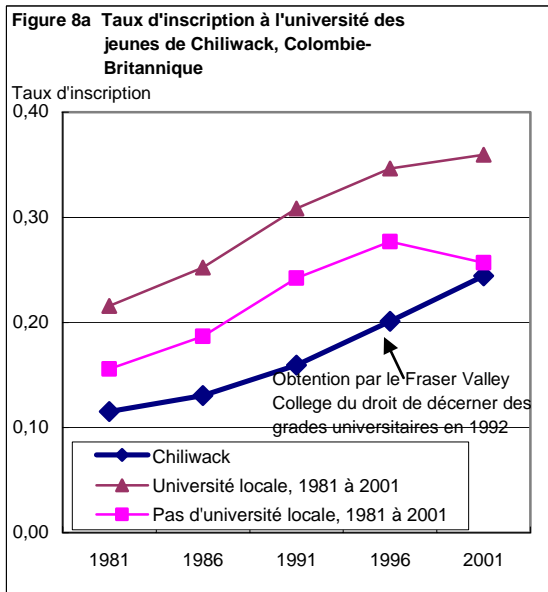




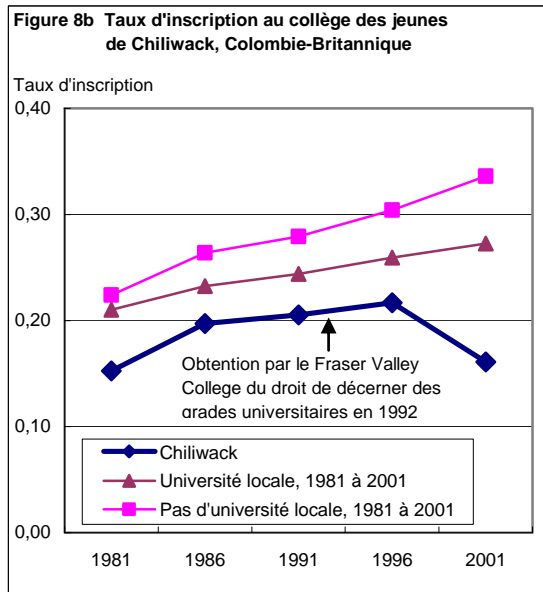
Source : Statistique Canada, Recensement de la population.



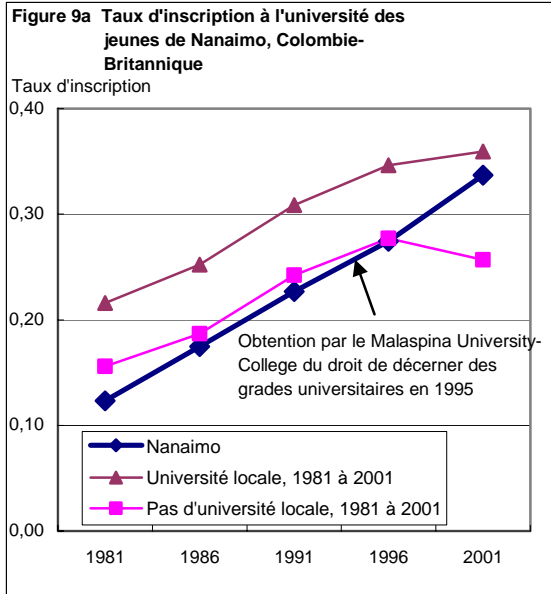
Source : Statistique Canada, Recensement de la population.



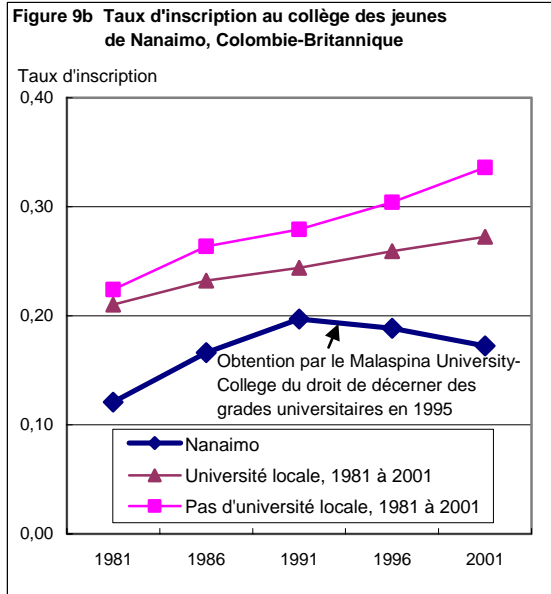
Source : Statistique Canada, Recensement de la population.



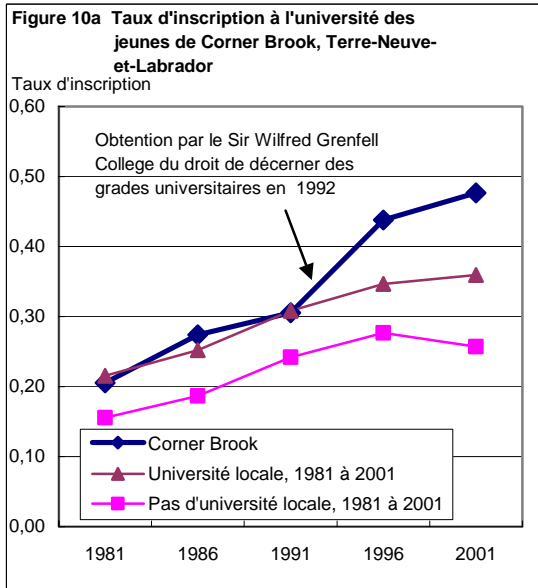
Source : Statistique Canada, Recensement de la population.



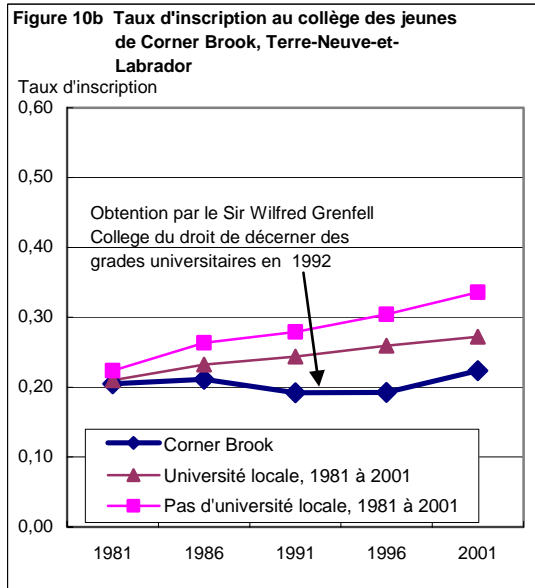
Source : Statistique Canada, Recensement de la population.



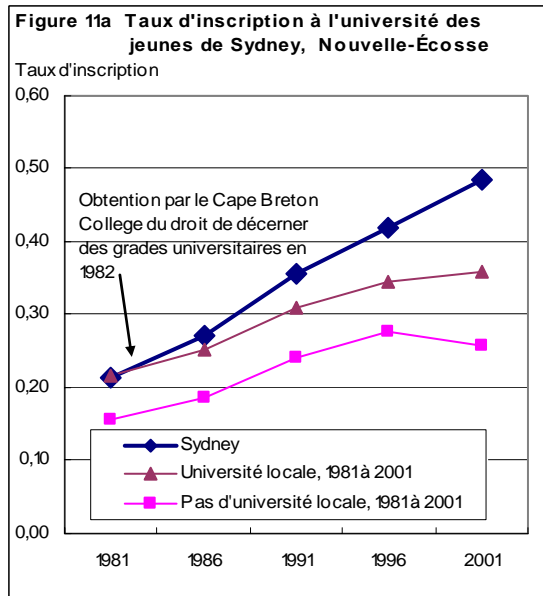
Source : Statistique Canada, Recensement de la population.



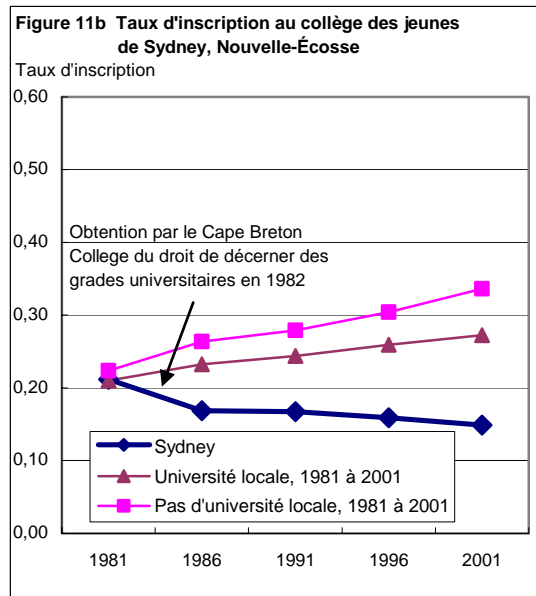
Source : Statistique Canada, Recensement de la population.



Source : Statistique Canada, Recensement de la population.



Source : Statistique Canada, Recensement de la population.



Source : Statistique Canada, Recensement de la population.

Résultats économétriques

Dans la présente section, je résume le rapport entre les nouveaux établissements décernant des grades universitaires et les taux d'inscription de la population locale de jeunes à l'intérieur d'une structure économétrique simple, décrite dans la section Méthodologie. Par la suite, j'utilise une approche semblable pour examiner la relation entre la présence d'une université locale et les gains des diplômés de niveau postsecondaire récents.

Les résultats de trois modèles de participation figurent dans le tableau 3. Dans le modèle 1, on n'a pas utilisé de paramètres d'interaction. Les résultats laissent supposer que la création d'une université locale est liée à une augmentation de l'inscription à l'université et à une baisse de l'inscription au collège comparativement à l'absence d'études postsecondaires, les deux étant statistiquement significatifs à 1%. La majeure partie des coefficients qui restent sont statistiquement significatifs et ont le signe prévu¹¹.

11. Les erreurs types ont été calculées au moyen de l'estimateur robuste Huber-White-Sandwich. Les erreurs types ont été rajustées par la suite pour tenir compte de la dépendance des observations à l'intérieur du groupe pour des grappes de RMR/AR et d'année.

Tableau 3 Résultats des modèles logit multinomial — Inscription à l'université et au collège^{1,2}

| | Modèle 1 | | | | Modèle 2 | | | | Modèle 3 | | | |
|--|---------------------------------|--------|---------|--------|---|--------|---------|-------|--|--------|---------|-------|
| | Aucune interaction ³ | | | | Interactions des femmes et des Autochtones ³ | | | | Interactions du revenu familial ⁴ | | | |
| | Université | | Collège | | Université | | Collège | | Université | | Collège | |
| | b | t | b | t | b | t | b | t | b | t | b | t |
| Université locale | 0,275 | 5,08 | -0,198 | -2,65 | 0,286 | 4,76 | -0,177 | -2,32 | 0,621 | 5,78 | -0,176 | -1,84 |
| Femmes | 0,342 | 11,04 | 0,266 | 15,75 | 0,358 | 13,05 | 0,298 | 16,06 | 0,892 | 26,94 | 0,592 | 22,75 |
| Autochtones | -1,891 | -29,95 | -0,872 | -18,67 | -1,654 | -12,22 | -0,808 | -8,62 | -1,508 | -7,98 | -0,683 | -5,12 |
| Université locale* Femmes | ... | ... | ... | ... | -0,017 | -0,40 | -0,038 | -1,42 | -0,173 | -3,52 | -0,121 | -3,70 |
| Université locale* Autochtones | ... | ... | ... | ... | -0,273 | -1,80 | -0,077 | -0,71 | -0,128 | -0,60 | -0,149 | -0,96 |
| 25 000<=Revenu familial<50 000 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 0,421 | 7,52 | 0,335 | 7,32 |
| 50 000<=Revenu familial<75 000 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 0,775 | 13,53 | 0,529 | 11,91 |
| 75 000<=Revenu familial<100 000 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 1,184 | 19,39 | 0,782 | 15,97 |
| Revenu familial>=100 000 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 1,733 | 26,97 | 0,897 | 19,75 |
| Université locale*25 000<=Revenu familial<50 000 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | -0,161 | -2,36 | -0,039 | -0,76 |
| Université locale*50 000<=Revenu familial<75 000 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | -0,275 | -3,52 | -0,025 | -0,48 |
| Université locale*75 000<=Revenu familial<100 000 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | -0,442 | -5,13 | -0,110 | -1,89 |
| Université locale*Revenu familial>=100 000 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | -0,449 | -4,50 | -0,068 | -1,14 |
| Revenu familial local moyen *10 ⁻⁴ | 0,000 | 1,81 | 0,000 | -1,77 | 0,000 | 1,81 | 0,000 | -1,77 | ... | ... | ... | ... |
| Proportion des adultes de la localité âgés de 40 ans et plus titulaires d'un diplôme universitaire | 3,130 | 3,45 | 0,092 | 0,14 | 3,131 | 3,45 | 0,086 | 0,13 | 3,717 | 2,94 | 0,024 | 0,03 |
| Taux de chômage de la population locale de jeunes âgés de 15 à 24 ans | 0,366 | 1,25 | -0,604 | -2,16 | 0,366 | 1,25 | -0,604 | -2,17 | 0,373 | 0,91 | -0,366 | -1,07 |
| Année=1991 | 0,278 | 8,32 | 0,226 | 7,68 | 0,278 | 8,33 | 0,226 | 7,68 | 0,191 | 4,88 | 0,168 | 4,40 |
| Année=1996 | 0,408 | 6,85 | 0,434 | 11,87 | 0,408 | 6,85 | 0,435 | 11,85 | 0,358 | 5,27 | 0,410 | 9,45 |
| Année=2001 | 0,446 | 6,22 | 0,542 | 11,08 | 0,446 | 6,22 | 0,543 | 11,06 | 0,198 | 2,09 | 0,429 | 7,18 |
| Coordonnées à l'origine | -1,705 | -6,66 | -0,440 | -2,10 | -1,715 | -6,62 | -0,458 | -2,20 | -2,284 | -13,54 | -1,278 | -9,93 |
| Log de vraisemblance | -1 098 543 | | | | -1 098 536 | | | | -602 271 | | | |
| Taille de l'échantillon | 1 054 291 | | | | 1 054 291 | | | | 584 237 | | | |

... n'ayant pas lieu de figurer

1. La variable dépendante comporte trois valeurs possibles : 0 = aucune année complète d'études collégiales ou universitaires; 1 = au moins une année complète d'études collégiales, mais aucune année complète d'études universitaires; et 2 = au moins une année complète d'études universitaires.
2. Les régressions comprennent les effets fixes de la région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement (RMR/AR).
3. L'échantillon comprend les personnes âgées de 20 à 24 ans en 1986, 1991, 1996 et 2001 qui, 5 ans plus tôt, vivaient dans une RMR/AR comptant 25 000 habitants ou plus (toutes les années de recensement de 1981 à 2001).
4. L'échantillon est identique à « 3 », sauf que les personnes ne vivant plus avec au moins un parent ont été exclues.

Note : On entend par « revenu familial » le revenu de la famille économique en dollars constants de 2000.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population.

Pour placer les coefficients de régression en contexte, les taux prédits d'inscription à l'université et au collège sont fournis dans les figures 12a et 12b respectivement, selon deux scénarios : les étudiants qui n'ont pas accès à une université locale, et les étudiants qui ont accès à une université locale¹². La création d'une nouvelle université est liée à une augmentation de 28,1 % du taux d'inscription à l'université (figure 12a)¹³. Toutefois, elle est aussi liée à une baisse de 19,3 % de l'inscription au collège. Dans l'ensemble, l'inscription aux études postsecondaires

12. Les probabilités prédites ont été calculées pour chaque personne de l'échantillon, selon le scénario hypothétique que les répondants avaient ou non accès à une université locale, puis ont été réparties en moyenne dans l'ensemble de l'échantillon.

13. Les estimations de la figure 12a ne sont pas comparables directement à celles de la figure 1 pour au moins deux raisons. Tout d'abord, les personnes âgées de 20 à 24 ans se retrouvent dans la figure 12a, tandis que la figure 1 comprend les personnes qui étaient admissibles à une première année d'université selon leur province de résidence. Par conséquent, les taux d'inscription sont plus élevés dans la figure 12a. En deuxième lieu, certaines universités peuvent être situées au-delà de la distance de navetage pour certains étudiants de la RMR, tandis que certaines universités peuvent être situées à une distance de navetage pour des étudiants vivant dans une RMR différente. Autrement dit, l'erreur de mesure liée à l'utilisation de la RMR comme approximation de la distance de navetage a tendance à biaiser vers zéro l'écart dans les taux d'inscription à l'université pour les deux groupes d'étudiants.

augmente dans une proportion modeste de 1,7 % par suite de la création d'une nouvelle université.

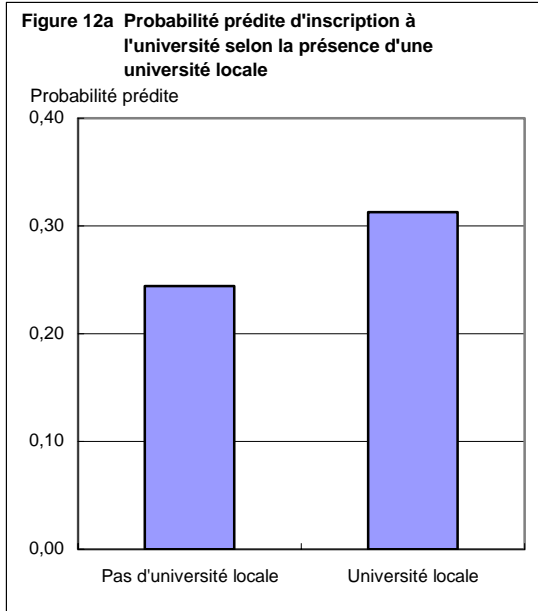
La création de nouvelles universités a-t-elle profité à tous également? Dans le modèle 2, les variables des femmes et des Autochtones sont mises en interaction avec l'indicateur d'une université locale. Les résultats laissent supposer que la création d'un nouvel établissement décernant des grades universitaires profite aux hommes et aux femmes dans la même mesure du point de vue de l'inscription à l'université, et entraîne une baisse similaire de l'inscription au collège dans les deux cas (tableau 3 et figures 13a et 13b).

Toutefois, la population locale de jeunes Autochtones profite beaucoup moins que la population de jeunes non-Autochtones de la présence d'une université locale. En fait, la figure 14a montre que la probabilité prédite d'inscription à l'université est à peu près la même chez les jeunes Autochtones, en présence d'une université locale (9,1 %) ou en l'absence d'une université locale (8,5 %), ce qui correspond à une augmentation de 6,8 %. Cette conclusion est intéressante, compte tenu du fait que l'une des principales recommandations du rapport *Access for All* était « d'augmenter l'accessibilité des études postsecondaires pour les Autochtones (Premières nations) » (Dennison et Schuetze, 2004)¹⁴. Par contre, le taux d'inscription à l'université est plus élevé dans une proportion de 27,7 % pour les jeunes non-Autochtones vivant dans des villes desservies par une université.

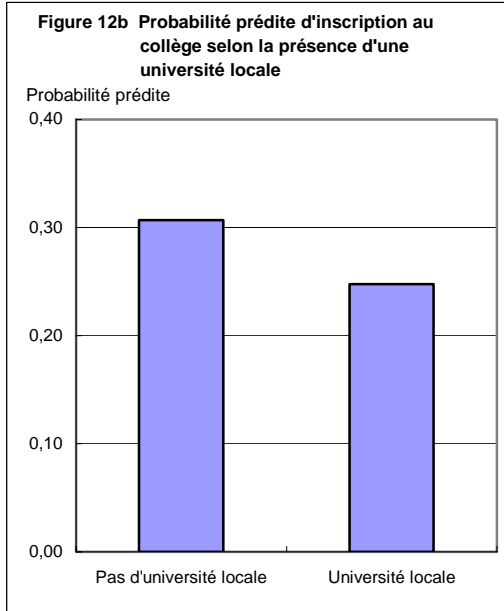
Si la distance pose un obstacle financier à l'inscription à l'université, nous pourrions alors nous attendre à ce que les étudiants provenant de milieux défavorisés aient tendance à bénéficier relativement plus de la création d'une nouvelle université, comme l'a déterminé Frenette (2004 et 2006). C'est en fait ce que suggère le modèle 3, qui comprend des paramètres d'interaction entre les variables catégoriques du revenu familial et l'indicateur d'une université locale pour un échantillon de jeunes vivant toujours avec au moins un parent. Il faut se rappeler que dans le tableau 1 cette restriction n'altère pas de façon substantielle le rapport entre l'inscription à l'université et le revenu familial.

Les résultats sont expliqués plus clairement dans la figure 15a. En termes relatifs et absolus, les taux d'inscription à l'université augmentent davantage après la création d'une nouvelle université pour les familles à faible revenu. Il en va de même lorsque nous nous déplaçons entre deux niveaux donnés de revenu familial, sauf pour les deux catégories supérieures, pour lesquelles on note environ la même augmentation absolue des taux d'inscription à l'université (le groupe de revenu le plus élevé enregistrant toutefois une augmentation relative plus faible).

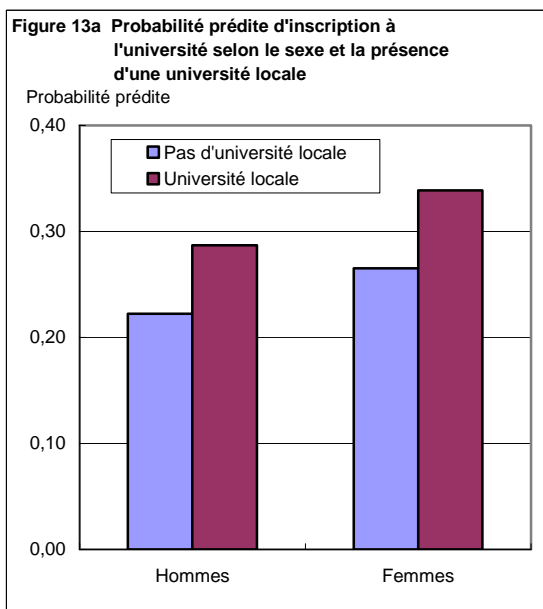
14. Évidemment, la création d'un établissement local décernant des grades universitaires n'est que l'une des nombreuses options stratégiques qui s'offrent pour augmenter l'accès des Autochtones aux études postsecondaires.



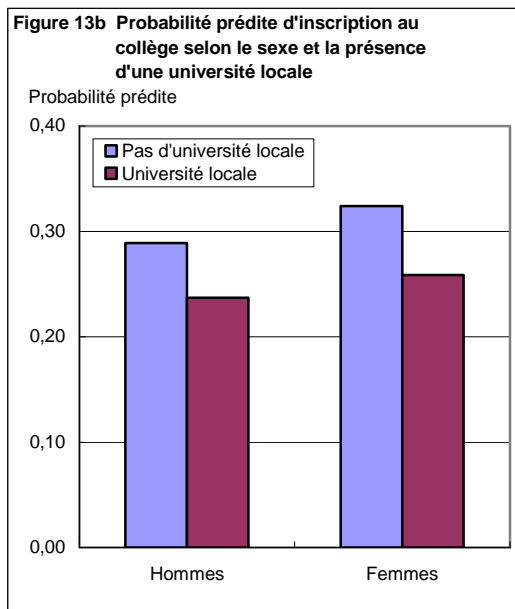
Source : Statistique Canada, Recensement de la population.



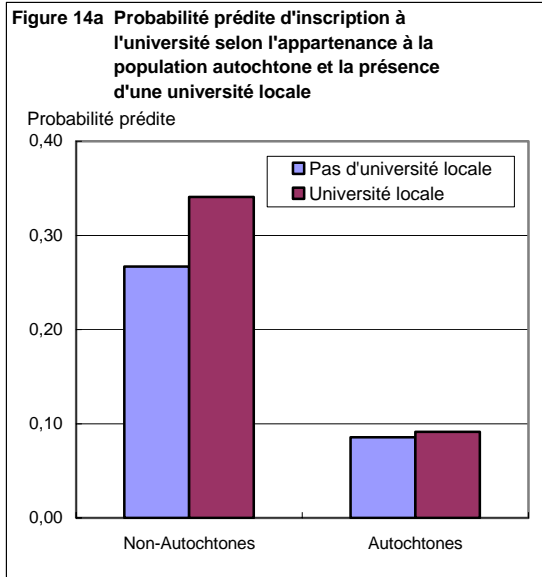
Source : Statistique Canada, Recensement de la population.



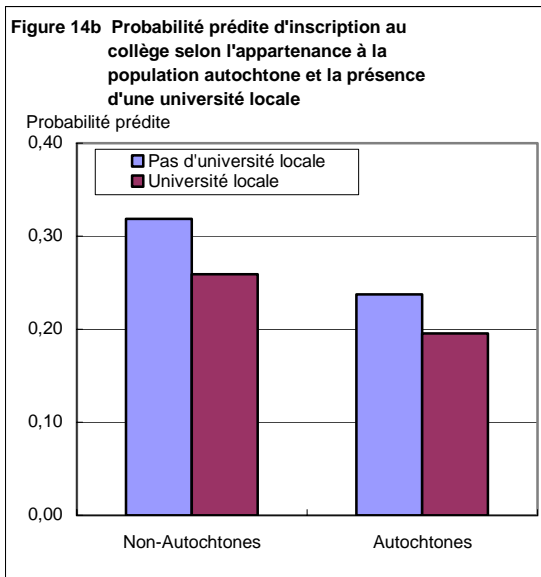
Source : Statistique Canada, Recensement de la population.



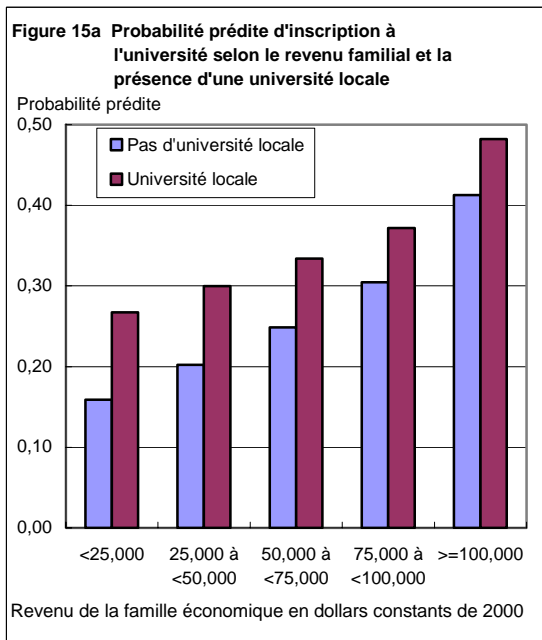
Source : Statistique Canada, Recensement de la population.



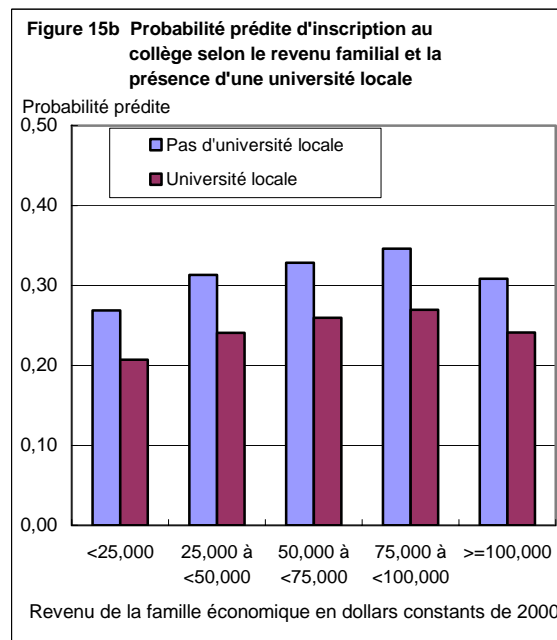
Source : Statistique Canada, Recensement de la population.



Source : Statistique Canada, Recensement de la population.



Source : Statistique Canada, Recensement de la population.



Source : Statistique Canada, Recensement de la population.

Les résultats des régressions sur les gains sont recueillis dans le tableau 4. Souvenez-vous qu'une nouvelle université est associée à une réduction de l'inscription au collège au profit de l'inscription à l'université, occasionnant ainsi un très faible changement en ce qui concerne le nombre total d'inscriptions au postsecondaire. Cette constatation s'observe chez les hommes comme chez les femmes. Les résultats du tableau 4 suggèrent que ce mouvement du collège vers l'université dans les villes où s'est établie une nouvelle université, n'était associé à aucun changement relatif aux gains des hommes diplômés d'une institution postsecondaire, mais a produit une augmentation prononcée des gains des femmes diplômées d'une institution

postsecondaire. La diminution des gains des hommes a été estimée à 4,1 %, mais ce résultat n'est pas statistiquement significatif. En revanche, l'établissement d'une nouvelle université est associée à une croissance d'environ 9,5 % des gains des femmes, qui est significative à 5 %. Ces résultats concordent avec ceux d'un article précédent qui suggérait que l'avantage de salaire lié au baccalauréat, comparé à celui d'un diplôme d'études collégiales ou d'une école de métiers, est plus grand chez les femmes que chez les hommes (Ferrer et Riddell, 2002).

Tableau 4 Résultats des modèles des moindres carrés ordinaires – Log des gains¹

| | Hommes | | Femmes | |
|-------------------------|---------|--------|---------|--------|
| | b | t | b | t |
| Université locale | -0,041 | -0,83 | 0,095 | 2,00 |
| Expérience | 0,188 | 40,98 | 0,195 | 37,60 |
| Expérience ² | 0,001 | 0,90 | -0,005 | -4,70 |
| Autochtones | -0,306 | -4,91 | -0,320 | -5,89 |
| Année=1991 | 0,312 | 21,50 | 0,249 | 13,11 |
| Année=1996 | 0,112 | 7,23 | 0,116 | 8,57 |
| Année=2001 | 0,402 | 28,38 | 0,378 | 27,24 |
| Intercept | 9 310 | 180,47 | 9,140 | 181,95 |
| R ² ajusté | 0,1186 | | 0,1038 | |
| Taille de l'échantillon | 170 717 | | 199 741 | |

1. Les régressions comprennent des effets fixes de la région métropolitaine de recensement/agglomération de recensement (RMR/AR).

Note : L'échantillon comprend les diplômés de niveau postsecondaire âgés de 20 à 24 ans en 1986, 1991, 1996 et 2001 qui, 5 ans plus tôt, vivaient dans une RMR/AR comptant 25 000 habitants ou plus (toutes les années de recensement de 1981 à 2001).

Source : Statistique Canada, Recensement de la population.

7. Conclusion

Les étudiants qui n'ont pas accès à une université locale sont beaucoup moins susceptibles de s'inscrire à l'université que ceux qui ont grandi à proximité d'une université. Il peut être possible de combler le fossé de la distance en remboursant les coûts additionnels que doivent engager les étudiants éloignés d'une université ou en augmentant la capacité dans les régions éloignées. La présente étude porte sur l'aspect de la capacité. De façon plus particulière, je tente d'évaluer les répercussions de la création d'une université sur le taux d'inscription à l'université et au collège, et sur les gains des diplômés parmi la population locale de jeunes.

Les preuves descriptives montrent que l'inscription à l'université chez la population locale de jeunes de chaque collectivité touchée par le changement a augmenté beaucoup plus que dans les autres régions du pays. Les résultats économétriques laissent supposer que la création d'un établissement local accordant des grades universitaires est liée à une augmentation de 28,1 % de l'inscription à l'université de la population locale de jeunes. Toutefois, l'augmentation de l'inscription à l'université se fait aux dépens de l'inscription au collège dans la plupart des villes. Par ailleurs, ce ne sont pas toutes les personnes qui profitent également de la présence de nouvelles universités. De façon plus particulière, les étudiants de familles à faible revenu

présentent l'augmentation la plus importante du taux d'inscription à l'université, ce qui est conforme à la notion selon laquelle la distance pose un obstacle financier. Par ailleurs, la population locale de jeunes Autochtones ne présente qu'une hausse légère du taux d'inscription à l'université lorsqu'elle dispose d'une université locale. Finalement, la présence d'une université est associée avec une augmentation de 9,5 % des gains des femmes ayant récemment reçu un diplôme d'études postsecondaires; cependant, cette présence n'est pas associée à un changement relatif aux gains de leurs homologues masculins.

Les résultats comportent des répercussions importantes quant aux discussions entourant l'accès à l'université dans les régions éloignées. Selon Frenette (2006), presque un étudiant canadien sur cinq vit dans une localité qui n'est pas à distance de navettage d'une université. Aux États-Unis, un plus grand nombre de personnes vivent dans des régions rurales, et environ la moitié des étudiants n'ont pas accès à une université publique locale (Do, 2004). Les résultats de la présente étude laissent supposer que ces étudiants pourraient profiter de façon substantielle d'une capacité accrue dans les régions éloignées, du fait qu'ils auraient davantage de choix pour des études postsecondaires, et qu'ils se comportent généralement différemment lorsqu'ils ont accès à un plus grand nombre de choix.

Évidemment, la décision d'augmenter la capacité dans les régions éloignées peut aussi dépendre de façon essentielle des coûts s'y rapportant. L'étude fournit des preuves préliminaires pour la partie avantages de l'équation. Les travaux à venir pourraient porter sur le coût marginal de l'ajout de places dans les programmes universitaires des régions éloignées, ou pourraient même permettre d'analyser la décision d'augmenter la capacité dans un cadre coûts-avantages. Parmi les autres avenues utiles figure l'examen de l'efficacité de l'augmentation de l'aide aux étudiants (sous forme de prêts ou de bourses) pour accroître la probabilité que les étudiants situés loin d'une université poursuivent des études universitaires. Comme il est indiqué dans l'introduction, toutefois, l'aide aux étudiants et l'augmentation de l'infrastructure universitaire dans les régions éloignées peuvent avoir des répercussions très différentes sur les différences régionales en matière de prospérité économique. L'aide financière peut inciter les étudiants des régions éloignées à quitter de façon permanente leur ville natale, tandis que l'augmentation de l'infrastructure peut avoir l'effet opposé.

Enfin, il est important de placer les résultats en perspective. La création de nouveaux établissements accordant des grades universitaires dans sept collectivités, qui est examinée dans la présente étude, a été liée à une augmentation substantielle des taux d'inscription à l'université de la population locale de jeunes. Toutefois, on ne peut pas automatiquement présumer que ce résultat se maintiendra si l'infrastructure universitaire est élargie dans une collectivité donnée¹⁵. Les sept collectivités qui ont servi de base à l'étude peuvent avoir profité de la création de nouveaux établissements accordant des grades universitaires parce que certains besoins de services n'étaient pas encore comblés. La présente étude montre toutefois que les étudiants ont tendance à prendre des décisions différentes au sujet de leurs études postsecondaires lorsque plus d'une option leur est offerte et que les étudiants de l'extérieur (peut-être des grandes villes) ne privent pas nécessairement les étudiants locaux des places additionnelles offertes dans les nouvelles universités.

15. De même, on ne peut pas présumer automatiquement que les taux d'inscription à l'université des jeunes Autochtones n'augmenteraient pas si une nouvelle université était créée dans une autre collectivité.

Bibliographie

- Andres, L. et E.D. Looker. 2001. « Rurality and capital: educational expectations and attainments of rural, urban/rural and metropolitan youth ». *The Canadian Journal of Higher Education*. 31, 2 : 1–45.
- Barr-Telford, L., F. Cartwright, S. Prasil et K. Shimmons. 2003. *Accès, persévérance et financement : premiers résultats de l'Enquête sur la participation aux études postsecondaires (EPÉP)*. Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation, documents de recherche. N° 81-595-MIF2003007 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Card, D. 1995. « Using geographic variation in college proximity to estimate the return to schooling ». Dans *Aspects of Labour Market Behaviour: Essays in Honour of John Vanderkamp*. L. Christofides, E.K. Grant et R. Swidinsky (rév.) Toronto : University of Toronto Press.
- Cartwright, F. et M. Allen. 2003. *Comprendre l'écart rural-urbain dans le rendement en lecture*. Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation, documents de recherche. N° 81-595-MIF2003001 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Coelli, M. 2005. « Parental income shocks and the education attendance of youth ». Un chapitre d'une dissertation de doctorat non publiée, University of British Columbia.
- Corak, M., G. Lipps et J. Zhao. 2003. *Revenu familial et participation aux études postsecondaires*. Direction des études analytiques, documents de recherche. N° 11F0019MIF2003210 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Dennison, J.D. et H.G. Schuetze. 2004. « Extending access, choice, and the reign of the market: Higher education reforms in British Columbia, 1989–2004 ». *The Canadian Journal of Higher Education*. 34, 3 : 13–38.
- Do, C. 2004. « The effects of local colleges on the quality of college attended ». *Economics of Education Review*. 23, 3 : 249–257.
- Drolet, M. 2005. *Participation aux études postsecondaires au Canada : le rôle du revenu et du niveau de scolarité des parents a-t-il évolué au cours des années 1990?* Direction des études analytiques, documents de recherche. N° 11F0019MIF2005243 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.
- Ferrer, A.M. et W.C Riddell. 2002. « The role of credentials in the Canadian labour market ». *Canadian Journal of Economics*. 35, 4: 879–905.
- Frenette, M. 2004. « Access to college and university: Does distance matter? » *Analyse de politiques*. 30, 4 : 427–443.

Frenette, M. 2005. *L'accès aux études postsecondaires est-il plus équitable au Canada ou aux États-Unis?* Direction des études analytiques, documents de recherche. N° 11F0019MIF2005244 au catalogue. Ottawa : Statistique Canada.

Frenette, M. 2006. « Too far to go on? Distance to school and university participation ». *Education Economics*. 14, 1 : 31–58.

Provincial Access Committee. 1988. *Access to advanced education and job training in British Columbia—Report*. Victoria, British Columbia : Ministry of Advanced Education.